rlysère UNE AGGLO à votre service 073-200068997-20241219-2024_12_19_D23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/12/2024 Publication : 23/12/2024

Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 19 décembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignon, Hauteluce Les Soisles La Bâthie, La Gieltaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Natre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-des-Millères, Pallad, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Micalas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savale, Ugine, Venthon, Verrems-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 12 décembre 2024, s'est réuni le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes d'Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

54 délégués présents dont 1 suppléant jusqu'à la délibération n°56 55 délégués présents dont 1 suppléant à partir de la délibération n°57

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN (à partir de la délibération n°57)	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MERCURY	Alain	ZOCCOLO	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Sophie	BIBAL	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET	

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE	. *

Délégués représentés :

Fatiha BRIKOUI AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Josiane CURT	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE
Laurent GRAZIANO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Dominique RUAZ
Jean-Pierre ANDRE	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Sabrina BARBERO
Alain REGAUDIAT	FRONTENEX	Ayant donné pouvoir à Claude DURAY
Mustapha HADDOU	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN

Simon OUVRIER BUFFET a été désigné Secrétaire de séance.





CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 19 décembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valand, Esserts-Blay, Flumes, Frantenex, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isèr

Objet: Smart Agglo – Adhésion à la Centrale d'Achat du GIP RESAH

Rapporteur: M. le Président

Le Resah est un groupement d'intérêt public dont l'objectif est d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats et de la logistique pour les acteurs intervenant dans les secteurs sanitaire et médico-social, mais aussi social, public et privé non lucratif (collectivités territorial, hôpital, EHPAD, SDIS, centres de santé, collectivités territoriales, SAD, ...).

Le RESAH a constitué une centrale d'achat, au sens de l'article L.2113-2 du Code de la Commande publique, qui a pour mission de passer des marchés, de conclure des accords-cadres de travaux, fournitures ou services. A ce titre, l'acheteur qui recourt à la centrale d'achat pour l'acquisition de fournitures ou de services est considéré comme ayant respecté ses obligations de publicité et de mise en concurrence au sens du Code de la commande publique.

Le GIP RESAH propose une offre de services en matière de systèmes d'information et de télécommunications particulièrement compétitive.

L'adhésion au GIP RESAH fait l'objet d'une cotisation annuelle de 600 € TTC.

La souscription de certains marchés publics ou accords-cadres peut faire l'objet de conventions spécifiques prévoyant la participation financière de l'adhérent.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

approuve l'adhésion à la Centrale d'Achat du GIP RESAH;

- autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer les conventions spécifiques à intervenir et tout acte afférent à ce dossier.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD